

INVITATION

des médaillés de la Jeunesse et des Sports, des clubs parisiens

à la cérémonie du

“Ravivage de la Flamme sous l’Arc de Triomphe”

avec le Comité de Paris des Médaillés de la Jeunesse et des Sports,

le samedi 28 mai 2011

Rendez-vous à “Balzac” pour 17h45 précises

(angle avenue des Champs Elysées / rue de Balzac)

Les médaillés de la Jeunesse et des Sports, votre Club avec ses adhérents, ses cadres dirigeants sont cordialement invités à participer à la cérémonie du ravivage de la Flamme sous l’Arc de Triomphe.

Cette cérémonie se déroulera dans un message de paix et d’es-pérance avec des jeunes et leurs aînés, tous unis dans une volonté d’accomplir un devoir citoyen de mémoire envers tous ceux qui ont combattu pour la liberté et la Nation.

Le défilé partira de l’avenue des Champs Elysées (angle de la rue de Balzac), gerbes et drapeaux en tête, avec tous les jeunes revêtus de leur survêtement de Club, accompagnés de leurs dirigeants, instructeurs, parents et amis.

Chacun se recueillera devant la tombe du soldat inconnu, certains signeront le livre d’or et les autorités présentes remercieront drapeaux et participants de votre association.

Nous vous invitons à partager ce moment d’émotion dès à présent, en renvoyant le coupon réponse disponible dans votre Club.

Contact C.P.M.J.S. : 06 11 32 56 78



COMITÉ
DE PARIS
DES MÉDAILLÉS
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS



Comité des Offices
du Mouvement Sportif



COUPON RÉPONSE

Cérémonie du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe du 28 mai 2011 à 17h45 précises
À renvoyer au plus tard le 18 mai 2011,
au Comité de Paris des Médailles de la Jeunesse et des Sports
55, avenue Marceau 75016 Paris - Tél. : 06 11 32 56 78

Nom du club :

Sport pratique :

Nom du dirigeant : Tél. :

Nombres de mineurs et ados présents a la cérémonie : **en tenue civile** **en survêtement de sport**

Nombres d'adultes presents à la cérémonie :

Total participants :

RAPPEL

Les mineurs et ados devront être sous la responsabilité de leurs parents ou des accompagnateurs. Lors de la cérémonie, ils sont susceptibles d'être photographiés et devront avoir donné leur accord aux personnes les accompagnant pour une possible publication dans leur club de sport ou dans une revue du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des sports de Paris Ile-de-France, de la Fédération Française des Médailles de la Jeunesse et des Sports, du C.D.O.S. Paris, du C.O.M.S. Paris. Les adultes et les jeunes sportifs pourront être revêtus du survêtement de leur Club, et les autres personnes en tenue de ville. Tous pourront porter leur(s) médaille(e) officiel(s), être accompagnés des personnes de leur choix ainsi que des drapeaux départementaux si elles le souhaitent.